

5427

communication sur la

Division Documentation et Recherche

du CENAF

INTRODUCTION

Le CENAF comme vous le savez est un projet du chef de l'état, placé sous tutelle du M.F.D.S.S.N qui dans le cadre de ses attributions est chargé de l'amélioration des conditions de vie des familles, d'assurer la promotion économique et sociale des femmes et de défendre les droits des enfants.

La réalisation des objectifs du M.F.D.S.S.N exigeait la mise en place en son sein d'une structure adaptée capable de suivre et de rendre compte de l'évolution de la situation de la femme. C'est en ce sens que le projet de création du CENAF et des CEDAF vient à son heure. Il est prévu au niveau du CENAF et des CEDAF entre autres volets, 1 volet documentation et recherche sur toutes les questions liées à la situation des femmes des enfants et des familles. C'est ce volet confié à la division recherche et documentation qui fera l'objet de cette communication.

Ils y seront présentés :

- Les objectifs de la Division
- Les activités prévues au niveau des différentes Sections
- Le partenariat, le mécanisme de suivi et d'évaluation prévu ainsi que les résultats attendus dans cette division.

A) Les Objectifs

La mission essentielle de la Division est de promouvoir l'information, la recherche et la documentation pour le développement, et la promotion de la femme.

La Division Documentation et Recherche comprend :

- ❖ Le Bureau de la recherche
- ❖ Le Centre de documentation

➤ Le Bureau de la recherche est chargé :

- De mener des travaux de recherche et d'études sur des thèmes qui intéressent les femmes, pour le CENAF, les Ministères et d'autres institutions qui en expriment le besoin.
- Créer des banques de données statistiques et vulgariser les publications issues des travaux de recherche.
- Développer la coopération avec le monde universitaire, au national et international.

➤ Le Centre de documentation est chargé :

- De la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information et de la documentation sur la femme, pour ainsi favoriser la participation de cette dernière, au développement national.
- Elaborer une base de données sur les partenaires (bénéficiaires comme acteurs : associations, ONG, bailleurs de fonds) qui interviennent dans le cadre de la promotion de la femme.

- Développer la coopération entre centres de documentation au niveau national et international, pour favoriser l'acquisition, la diffusion de l'information sur les femmes particulièrement en ce qui concerne le concept de genre. Cette coopération sera basée sur l'organisation de manifestations telles que : colloques, congrès, conférences, l'organisation de voyages d'étude.
- Le centre de documentation est aussi chargé de créer un site WEB du CENAF et de le lier au site du M.F.D.S.S.N.

Pour accomplir toutes ses missions un plan d'action annuel a été élaboré par la division.

B) Les activités de la DDR

L'exécution de ce plan d'action est liée à l'appui d'un certain nombre de structures extérieures au CENAF à savoir : les Directions du M.F.D.S.S.N., les Projets, les autres Ministères du gouvernement, les Associations Féminines, les ONG, les Bailleurs de fonds, les Universités, les Ambassades, le système des Nations Unies, la liste n'est pas exhaustive.

La collaboration étroite avec ces différents partenaires permettra à la Division Documentation et Recherche de disposer d'un comité scientifique de pilotage de programme de recherche et d'étude, d'enrichir son fonds documentaire au profit des usagers, des décideurs.

Un calendrier a été établi et la division a commencé les visites de prise de contact et de collecte de données au niveau de tous les structures partenaires.

Les activités de la division seront menées par les sections suivantes :

- La section Documentation ;
- La section Recherche, études ;
- la section Communication, Information ;
- la section coopération internationale ;

1) Activité de la section Documentation

La section documentation et publication effectuera la chaîne documentaire, collecte, traitement et diffusion de l'information. Cela permet à la D.D.R : de créer des bases de données, des répertoires bibliographiques, des bulletins d'information, des publications sur les cibles du MFDSSN.

La section devra exploiter les nouvelles technologies de l'information eu égard aux fonctions d'échange, de communication, d'accès aux connaissances et de production qu'offre les NTIC.

Le développement des activités documentaires nécessite: un budget pour l'accroissement des collections, l'équipement en matériels informatiques, la formation continue du personnel, l'organisation de séminaire au niveau national et international pour la constitution de réseau d'information, l'échange d'expériences.

La section Information Communication s'appuiera sur deux outils pour atteindre des objectifs :

Le mécanisme de suivi de l'image de la femme dans les médias ;

Les ateliers « Femmes et médias ».

La section organisera aussi des séminaires, expositions, concours, sur des thèmes intéressant la femme. Un fonds devra être mis à sa disposition pour : l'organisation de séminaire, l'élaboration de matériels audio-visuels, didactiques, l'édition d'un journal.

IV -La section Coopération Internationale

Participe à l'identification et à l'élaboration des projets de coopération, assure le suivi des programmes de coopération dans le cadre de commissions mixtes et bilatérales.

Par exemple : Coopération avec le CREDIF de Tunisie, le CNDIF de France.

c) - Partenaires

Ce seront les ministères, les Instituts de collecte de données, les ONG, les Universités, les Organisations, sous-régionaux, internationaux...

d) - Suivi et Evaluation

La politique de promotion de la femme se heurte aujourd'hui à une insuffisance dans la coordination des activités des cibles (bénéficiaire comme partenaire), des projets et dans leur suivi, conséquence de la non- existence d'instrument et de cadres aptes à assurer l'implication de tous les acteurs concernés de même que les concertations préalables nécessaires et ce grâce à un bon programme permanent et fiable d'information de documentation et de communication.

Aussi le plan d'action ciblé comprendra la définition de stratégie de sensibilisation et de mobilisation des acteurs, la mise en place de cadres de concertations aussi bien sur le niveau national que sur le plan régional, l'appui à la coopération régionale.

Les mécanismes de suivi et d'évaluation nécessiteront l'intervention de consultant, l'organisation de séminaires.

L'organisation de forums régionaux regroupant des experts évoluant dans le domaine intensifiera les contacts et permettra d'identifier les obstacles à la promotion de la femme.

e) - Résultats Attendus

- Existence d'un mécanisme performant d'information sur l'exécution des différents politiques et programmes de promotion de la femme au Sénégal et dans la sous-région Ouest africaine,

- Renforcement des capacités techniques des services du MFDSSN dans le domaine de la communication et des NTIC ;
- Existence d'une structure internationale de recherche, de formation en général et sur le genre en particulier.

Voilà telle que retenue la présentation de la **D.D.R.** Une présentation qui est loin d'être parfaite mais ne fait que jeter les bases d'une réflexion entre nous tous ici présents, réflexion qui au finish nous aidera à réaliser ce rêve du Président de la République, qu'est le CENAF.